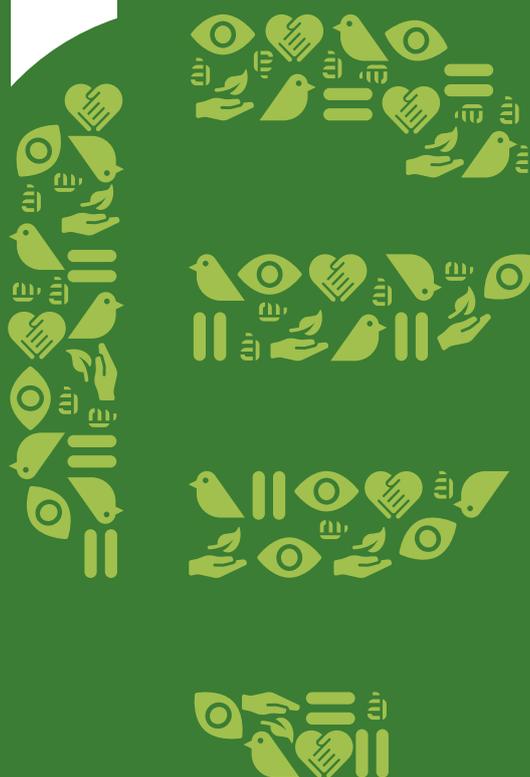




20  
19

## RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



UNE PRIORITÉ **POUR LE DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE**



*Sauf mention contraire*

*crédit photos : Département de l'Ardèche*



Hôtel du Département - Quartier La Chaumette

BP 737 - 07007 Privas cedex - Tél.: 0801 900 007 (appel gratuit) - [contact@ardeche.fr](mailto:contact@ardeche.fr)

**ardeche.fr**

 [departement.ardeche](https://www.instagram.com/departement.ardeche)  [@cgardeche](https://www.facebook.com/cgardeche)

# TABLE DES MATIÈRES

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT UGHETTO	P. 04	FINALITÉ 3. LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS	P. 19
<b>01 UN RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, POUR QUOI FAIRE ?</b>	<b>P. 05</b>	Eléments de contexte et objectifs	P. 19
Une définition du développement durable	P. 06	Actions phares au service du territoire	P. 20
Le rôle du Département	P. 07	Actions phares internes à la collectivité	P. 21
Les dispositions réglementaires	P. 07	FINALITÉ 4. L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS	P. 22
Les principes et méthodes de la rédaction du rapport	P. 08	Eléments de contexte et objectifs	P. 22
<b>02 2019 : L'ARDÈCHE EN TRANSITION, UNE ANNÉE CLÉ</b>	<b>P. 09</b>	Actions phares au service du territoire	P. 23
L'Ardèche en transition, c'est quoi ?	P. 10	Actions phares internes à la collectivité	P. 24
L'Ardèche en transition : volet interne	P. 10	FINALITÉ 5. UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES	P. 25
L'Ardèche en transition : volet externe	P. 11	Eléments de contexte et objectifs	P. 25
<b>03 L'ACTION DU DÉPARTEMENT : UNE CONTRIBUTION DIRECTE AUX 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>P. 13</b>	Actions phares au service du territoire	P. 26
FINALITÉ 1. LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	P. 14	Actions phares internes à la collectivité	P. 28
Eléments de contexte et objectifs	P. 14	<b>04 L'ACTION DU DÉPARTEMENT : UNE CONTRIBUTION DIRECTE AUX 5 FACTEURS DE LA GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>P. 29</b>
Actions phares au service du territoire	P. 15	FACTEURS DE LA GOUVERNANCE 1. LA PARTICIPATION DES ACTEURS	P. 30
Actions phares internes à la collectivité	P. 16	Eléments de contexte et objectifs	P. 30
FINALITÉ 2. LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES AINSI QUE LA SAUVEGARDE DES SERVICES QU'ILS FOURNISSENT ET DES USAGES QUI S'Y RATTACHENT	P. 17	Action phare	P. 30
Eléments de contexte et objectifs	P. 17	FACTEURS DE LA GOUVERNANCE 2 ET 3. L'ORGANISATION DU PILOTAGE ET LA TRANSVERSALITÉ	P. 31
Actions phares au service du territoire	P. 17	Eléments de contexte et objectifs	P. 31
Actions phares internes à la collectivité	P. 18	Action phare	P. 32
		FACTEUR DE LA GOUVERNANCE 4 ET 5. L'ÉVALUATION ET LA STRATÉGIE D'AMÉLIORATION CONTINUE	P. 33
		Eléments de contexte et objectifs	P. 33
		Action phare	P. 33
		<b>CONCLUSION</b>	<b>P. 34</b>



## ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT UGHETTO

**Alors que nous vivons une période cruciale pour l'avenir de notre planète, les enjeux du développement durable sont plus que jamais présents au cœur de l'action départementale.**

La nécessaire transition se décline dans notre collectivité de façon opérationnelle dans chacun de nos domaines d'intervention : aides aux plus précaires, augmentation de l'approvisionnement local et bio dans nos cantines, promotion des mobilités douces, défense d'une agriculture de qualité, préservation des milieux naturels... Mais aussi au sein même du fonctionnement de la collectivité : réduction de la consommation énergétique de nos bâtiments, valorisation des pratiques éco-responsables, dématérialisation...

Au-delà de toutes ces actions, l'ambition du Département de l'Ardèche est de favoriser la mise en place d'une dynamique territoriale en faveur de la transition. C'est tout le sens de ce que nous avons entrepris de construire en 2019. Cette année a en effet été marquée par le lancement d'une démarche collective : Ardèche en transition. Nous y reviendrons dans les prochaines pages de ce rapport.

2019 a donc été, à la fois, une année de consolidation du « faire ensemble » et de structuration du « innover ensemble » avec une vision affirmée pour le long terme.

Dans cette perspective, le rapport annuel sur le développement durable est l'occasion, pour la collectivité départementale, de porter un regard introspectif sur la

façon dont elle contribue au développement durable du territoire ardéchois.

Ce document apporte un éclairage sur nos engagements et permet de valoriser les efforts entrepris par la collectivité et ses agents.

Car nous devons continuer notre démarche irréversible pour agir mieux encore face aux enjeux sociaux et environnementaux. Pour construire un département au cadre de vie préservé, à l'économie tournée vers l'éco-innovation, où aucun territoire ni aucune personne n'est laissé sur le bord de la route.

Et si le Département, naturellement, ne peut pas tout, il affirme chaque jour sa volonté de faire sa part et de montrer l'exemple. L'avenir des générations futures se décide aujourd'hui. Ensemble, construisons l'Ardèche de demain !



01

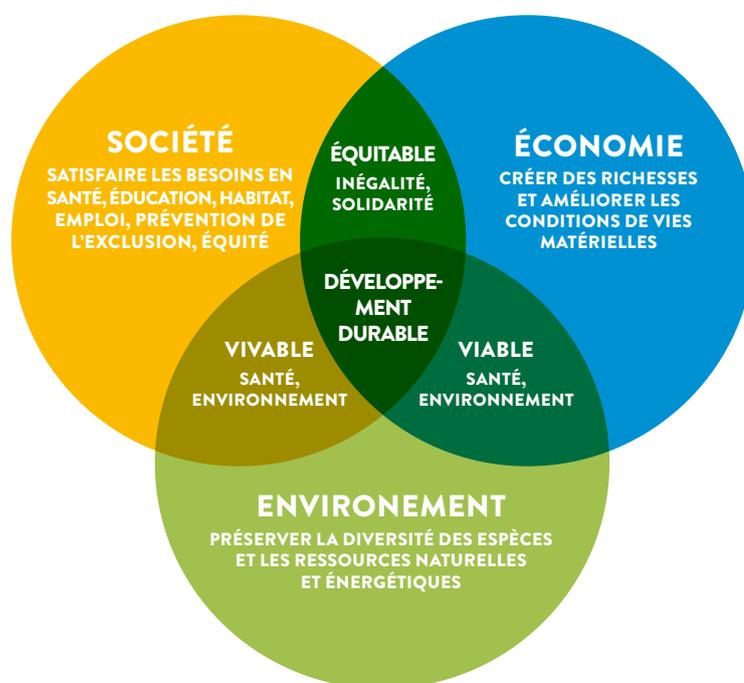
# UN RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE,

POUR QUOI FAIRE ?

5

# UNE DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est entendu comme une façon d'organiser la société de manière à lui permettre d'exister sur le long terme. Cela implique de prendre en compte à la fois les impératifs présents mais aussi ceux du futur, comme la préservation de l'environnement et des ressources naturelles ou l'équité sociale et économique.



Le concept de développement durable a été développé dans le rapport Brundtland qui sert de base pour la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement Humain de Rio en 1992 :

*« Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »*

*Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »*

## Les Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 de l'ONU

En 2015, l'Agenda 2030 a été adopté par les Nations Unies, il définit 17 Objectifs de développement durable (ODD). La mise en œuvre des ODD implique la mobilisation de tous (État, collectivités territoriales, entreprises, syndicats, chercheurs,

associations, citoyens, usagers...) dans une logique de coresponsabilité, de gouvernance ouverte et de partenariat. Ils dessinent un avenir prospère, plus juste et plus durable pour tous et ont pour vocation d'être une référence pour les actions de chacun quelle que soit l'échelle de son territoire.

## LE RÔLE DU DÉPARTEMENT



Le Sommet de Rio, en 1992, a mis en exergue le rôle prépondérant des collectivités locales pour répondre localement et avec efficacité aux défis du 21<sup>e</sup> siècle, en les incitant notamment à élaborer des stratégies de développement durable.

Le Département de l'Ardèche, par sa capacité à porter l'innovation, à accompagner les initiatives, à fédérer les acteurs et soutenir des dynamiques territoriales, détient des leviers importants pour aider à la transition écologique, sociétale et économique du territoire départemental.

Doté de compétences centrées sur les solidarités humaines et territoriales, gestionnaire d'espaces de nature protégés, doté d'un patrimoine bâti et routier important... le Département est un acteur essentiel pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Il inscrit d'ailleurs l'ensemble de ses politiques dans une dynamique de contribution au développement soutenable de son territoire et s'engage par ses orientations stratégiques à contribuer aux Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 de l'ONU.

## LES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

La promotion du développement durable dans les politiques publiques est inscrite dans la Charte de l'environnement: «*Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. À cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social.*»

Avec la promulgation des lois Grenelle 1 et 2, l'État français s'est engagé de manière opérationnelle dans une nouvelle étape en faveur du développement durable. Ainsi la loi de 2010 portant engagement national pour l'environnement prescrit aux collectivités territoriales et aux EPCI de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable.

Ce rapport a pour objectif de dresser un bilan des actions conduites au titre du développement durable, tant au niveau des politiques externes, que du fonctionnement propre à la collectivité. Il s'inscrit également dans un contexte général de transparence et d'information à destination des citoyens dans le sens d'une plus grande intégration du développement durable à tous les niveaux.



## LES PRINCIPES ET MÉTHODES DE LA RÉDACTION DU RAPPORT

Pour plus de clarté, l'action départementale sera présentée dans ce rapport sous l'angle des cinq finalités du développement durable définies dans le Code de l'environnement :

- La lutte contre le changement climatique ;
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent ;
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.



Des éléments de méthode compléteront ces finalités sous l'angle des cinq facteurs de la gouvernance du développement durable, à savoir :

- La participation de la population et des acteurs ;
- L'organisation du pilotage des activités ;
- La transversalité de la démarche ;
- Le suivi et l'évaluation partagée ;
- La stratégie d'amélioration continue.

Ce rapport a ainsi l'ambition d'être un outil pour caractériser des politiques, des dispositifs ou des programmes de la collectivité au regard de l'objectif de développement durable.

En pratique, un choix des politiques présentées dans le rapport a été opéré, guidé par leur impact environnemental, leur aspect innovant, ou encore leur poids budgétaire.



02

# 2019 L'ARDÈCHE EN TRANSITION,

## UNE ANNÉE CLÉ

02

L'ARDÈCHE EN TRANSITION, UNE ANNÉE CLÉ

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2019

P. 9

Forte de son histoire, de son environnement, ou encore des contraintes de son territoire, l'Ardèche présente une capacité rare à travailler collectivement. Dans cet esprit d'initiative et d'engagement, le Département a logiquement choisi de faire entrer l'Ardèche en transition afin d'anticiper les changements et d'atténuer les impacts des transitions sociales, économiques et écologiques en cours.

## L'Ardèche en transition : c'est quoi ?

« Ardèche en transition » est une démarche volontariste et collaborative, associant les entreprises, le monde agricole, l'écrasante majorité des EPCI, les partenaires sociaux, éducatifs et associatifs... pour dessiner et construire une trajectoire commune, pour une Ardèche durable, innovante et résiliente.

Puisqu'éminemment transversale et collective, ce qui en fait à la fois son intérêt et sa complexité, elle nécessite :

- D'associer les habitants et toutes les forces vives du département ;
- De créer une culture commune et de renforcer la propre exemplarité du Département en tant que collectivité.

La démarche « Ardèche en transition » comprend ainsi des mesures internes et externes à la collectivité départementale :



## L'Ardèche en transition : volet interne

Le volet interne de la démarche « Ardèche en transition » comporte trois facettes :

- La conversion progressive et résolue du budget du Département de l'Ardèche vers la transition. En 2019, le Département y a consacré 50 € par habitant. L'objectif est d'atteindre une montée en charge progressive.
- Le dispositif « Labo de la transition ». Depuis 2019, un budget spécifique d'un million d'euros est consacré aux projets internes et innovants de la collectivité. Ils sont le fruit de propositions des salariés du Département. Ont été lauréats du Labo : la médiation par l'animal, l'installation de ruches sur le toit de l'Hôtel du Département, des poules au foyer de l'enfance, l'éco-pâturage sur le site touristique du Pont d'Arc...
- L'adaptation des politiques publiques de la collectivité pour les rendre « transition compatibles ». Un travail en cours constitue à « mettre à plat » tous les dispositifs du Département qui devront comprendre de nouveaux critères, de nouveaux bonus...



## Thématiques et exemples d'actions inscrites aux Contrats de transition écologique

**THÉMATIQUE 1 : ÉDUCATION DES JEUNES ET IMPLICATION DE L'ENSEMBLE DES CITOYENS DANS LA TRANSITION**

- PRIORITÉ 1 - ÉDUCER LES JEUNES À LA TRANSITION
- PRIORITÉ 2 - IMPLIQUER L'ENSEMBLE DES ACTEURS ET DES CITOYENS DANS LA TRANSITION

**THÉMATIQUE 2 : ÉCONOMIES DES RESSOURCES (EAU ET ÉNERGIE) ET PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE**

- PRIORITÉ 3 - ÉCONOMISER ET PARTAGER LA RESSOURCE EN EAU
- PRIORITÉ 4 - ÉCONOMISER L'ÉNERGIE
- PRIORITÉ 5 - PRODUIRE DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE

**THÉMATIQUE 3 : TRANSITION AGRICOLE ET SYLVICOLE**

- PRIORITÉ 6 - RESTAURER ET CONQUÉRIR DES SURFACES AGRICOLES ET RÉHABILITER LE FONCIER D'ACTIVITÉ
- PRIORITÉ 7 - ACCOMPAGNER LES FILIÈRES AGRICOLES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
- PRIORITÉ 8 - ACCOMPAGNER LES FILIÈRES AGRICOLES AUX NOUVEAUX MODÈLES DE CONSOMMATION
- PRIORITÉ 9 - ORGANISER L'EXPLOITATION RAISONNÉE DES FÔRETS ARDÉCHOISES

**THÉMATIQUE 4 : RÉDUCTION DE L'IMPACT SOCIAL ET ÉCOLOGIQUE DES MOBILITÉS**

- PRIORITÉ 10 - RÉDUIRE L'IMPACT SOCIAL ET ÉCOLOGIQUE DES MOBILITÉS - LUTTER CONTRE L'AUTOSOLISME - PROMOUVOIR LES MOBILITÉS DOUCES - PROMOUVOIR LES INNOVATIONS

- La création d'un stand pédagogique itinérant sur la transition
- Le développement d'un Laboratoire d'innovation sociale
- La mise en place d'aides à la création de fermes communales ou intercommunales
- Une expérimentation pour stocker davantage de carbone dans les sols agricoles
- La mise en place d'outils de prospective pour accompagner les filières agricoles face au changement climatique
- La distribution de dispositifs hydro-économes auprès de particuliers
- Le développement de méthaniseurs industriels et agricoles
- La mise en place d'une ingénierie financière pour le développement de la production de chaleur d'origine renouvelable
- L'essor du covoiturage

*Signature des CTE  
en septembre 2019*



# 03

## L'ACTION DU DÉPARTEMENT :

UNE CONTRIBUTION  
DIRECTE AUX 5 FINALITES DU  
DÉVELOPPEMENT DURABLE

# FINALITÉ 1. LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

## Éléments de contexte et objectifs

La lutte contre le dérèglement climatique constitue un enjeu majeur de solidarité entre les hommes, les territoires et les générations. Il s'agit aujourd'hui d'une priorité mondiale reconnue par l'Accord de Paris (COP 21), qui fixe comme objectif la limitation du réchauffement mondial entre 1,5 et 2°C d'ici 2100. Sans effort pour réduire les émissions des gaz à effet de serre, la température moyenne devrait augmenter jusqu'à 5,8 °C d'ici à 2100. Il est donc nécessaire de limiter l'élévation de la température et ainsi d'éviter des événements de très grande ampleur (sécheresses, avancement des cycles biologiques de nombreuses plantes, épisodes inédits d'inondations et de fortes chaleurs...). Sinon des conséquences importantes sur les conditions de vie, voire de survie, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement, sont à attendre.



### Impacts du changement climatique en Europe

Source OIM: <https://environmentalmigration.iom.int/fr/node/680>

Le Département conforte l'intégration de la lutte contre les dérèglements climatiques à l'ensemble de ses politiques. Pour se mettre dans une perspective de neutralité carbone, de nouveaux leviers sont à explorer ou à renforcer, en particulier :

- Des scénarios impliquant des ruptures technologiques (stockage et séquestration du carbone, forte pénétration des équipements à hydrogène, développement des ENR, mutation numérique et énergétique des transports, performance énergétique des bâtiments...),
- Des ruptures socio-économiques (effets de l'évolution des modes de vie sur la consommation et les déplacements...).

## Actions phares au service du territoire

### Le dispositif PASS TERRITOIRES : des aides et des critères pour la transition

À travers le dispositif Pass Territoires, le Département accompagne les communes et intercommunalités dans leurs initiatives et projets locaux. Cette aide financière incite, par ses thématiques et ses critères d'éligibilité, les collectivités à faire des choix durables, à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à diminuer les consommations énergétiques, à préserver le foncier agricole et sylvicole, ou encore à dynamiser l'usage des énergies renouvelables.



Exemple de mobilier de vélo

### L'expérimentation du stockage additionnel de carbone dans les sols agricoles

Le rapport entre les émissions anthropiques annuelles de carbone et le stock de carbone des sols est de l'ordre de 4 ‰, ce qui suggère qu'une augmentation de 4 ‰ par an du stock de carbone des sols permettrait théoriquement de compenser les émissions anthropiques de CO<sub>2</sub>. Ce constat est à la base d'une des actions du CTE conduite en partenariat étroit entre le Département, la Communauté de communes Beaume-Drobie, la Chambre d'agriculture, le PNR, et la DDT, et qui vise à mener une expérimentation afin d'accroître les puits de carbone par des changements d'occupation des sols agricoles et le développement de pratiques favorisant la séquestration.

### À titre d'exemple :

- Le volet « aides départementales en faveur de la mobilité » de Pass Territoires participe à l'émergence de changements de comportements en soutenant financièrement la création d'aires de covoiturage, la mise en place d'un service de location de vélos ou encore la création de voies douces.
- Le « bonus bois local » de Pass Territoires encourage les collectivités à utiliser dans leurs projets de constructions et d'aménagements du bois local. Au-delà des caractéristiques techniques du bois qui en font un matériau adapté aux enjeux de la performance énergétique des bâtiments et de transition vers une société bas carbone, cette aide supplémentaire permet de dynamiser le développement de la filière forêt-bois ardéchoise, de mieux valoriser les bois locaux et leur transformation locale, de garantir notamment l'origine et la qualité des bois mis en œuvre.

Un chiffre : **210 000 €**

C'est le montant de mobiliers vélos (supports vélos, abris collectifs...) mis à disposition des collectivités.

Un chiffre : **116 600 €**

C'est le montant du bonus bois local accordé aux collectivités en 2019 pour des constructions ou aménagements publics intégrant de façon notable du bois local. *Dir. des politiques territoriales*

Il s'agit de sensibiliser des agriculteurs aux changements de pratiques (utilisation d'amendements organiques, enherbement des vignes, plantation de haies...), puis d'analyser comment ces actions ont contribué à augmenter le taux de matière organique des sols. A la fin de l'expérimentation, les agriculteurs seront indemnisés à la tonne de carbone stockée, pour « service rendu à la nature ».

Un chiffre : **41%**

C'est le montant des émissions agricoles françaises de GES qui seraient compensées par une augmentation de 4 ‰ par an du stockage carbone.

*Dir. des politiques territoriales et SPSAG*

### Le projet Ardèche Campus connecté (A2C) : un premier tiers-lieu d'enseignement supérieur à distance

À peine plus de 50 % des bacheliers ardéchois s'orientent vers des formations universitaires alors que leur taux de réussite est souvent supérieur à la moyenne nationale. Le Département de l'Ardèche a voulu briser ce plafond de verre. En septembre 2019, le premier tiers-lieu d'enseignement supérieur à distance « Ardèche Campus connecté » a donc été ouvert à Privas. Il est labélisé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il comprend des espaces équipés et connectés, un éventail de formations accessibles entièrement ou partiellement à distance, un coach a été recruté afin d'accompagner méthodologiquement et pédagogiquement les étudiants. Grâce à A2C, ces derniers ont l'opportunité de faire des études supérieures sans subir de barrières en termes d'éloignement ou de mobilités.



Campus A2C de Privas

**Un chiffre : 9.** C'est le nombre d'étudiants accueillis pour l'année 2019/20.

*Dir. de l'éducation, de la jeunesse et de la vie associative*

### Actions phares internes à la collectivité

#### Une flotte de véhicules de plus en plus électrique et des déplacements à vélos encouragés

En 2019, la collectivité a fortement agi pour améliorer l'empreinte environnementale de ses agents et de sa flotte de véhicules. Ainsi, le Département a fait l'acquisition de 7 nouvelles voitures électriques : 4 Zoé et 3 Kangoo ZE. Au total, le nombre de véhicules électriques a été porté

à 25 sur une flotte de 440 (VL et VUL). Le Département a aussi incité ses agents à effectuer leurs trajets domicile - travail à vélo, par la mise en place du forfait mobilité durable et de l'indemnité kilométrique vélo, l'installation de mobiliers vélo dans les bâtiments de la collectivité...

**Un chiffre : 14.** C'est le nombre de vélos à assistance électrique que compte le Département.

*Dir. de l'immobilier, des achats et des moyens  
Dir. des routes et mobilités*

#### La non mobilité encouragée

Afin de réduire ces émissions de CO<sub>2</sub>, la collectivité encourage en interne à une réduction des déplacements.

#### A titre d'exemple, le Département :

- Propose aux candidats venant de loin dans le cadre du process de recrutement, de procéder à un entretien par visioconférence. Cela constitue un gain de temps et d'argent tout en étant moins polluant sans léser la qualité du recrutement ;
- Étouffe son offre de formations en distanciel afin de limiter les déplacements mais également de faciliter l'accès à la formation ;
- Poursuit le développement du télétravail ;

- Déploiement de nouveaux outils pour permettre à ses agents de participer à des réunions sans faire de déplacements (Teams, outils de vidéoconférence dans les salles...).

**Un chiffre : 15%.** C'est le nombre de jurys qui ont eu au moins un de leurs candidats en visioconférence en 2019.

*Dir des ressources humaines - Dir. des systèmes d'information et des usages numériques*



## FINALITÉ 2. LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES AINSI QUE LA SAUVEGARDE DES SERVICES QU'ILS FOURNISSENT ET DES USAGES QUI S'Y RATTACHENT



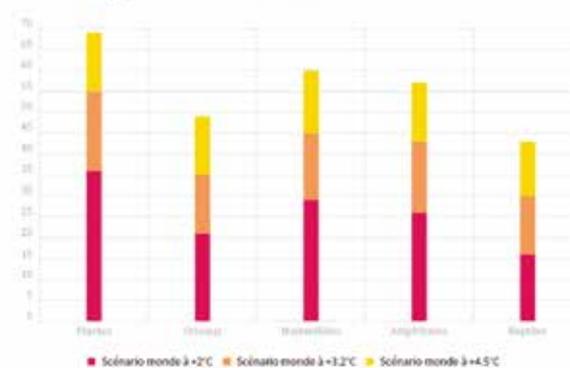
### Éléments de contexte et objectifs

Dans un scénario de réchauffement climatique mondial à +4,5 °C en 2100, la moitié de la biodiversité des écorégions mondiales serait menacée d'extinction, selon une étude du WWF de 2018. Le changement climatique affectera de manière inévitable la biodiversité sur toute la surface de la planète au cours du siècle. Mais il vient s'ajouter aux contraintes existantes, telles que la perte d'habitat, le braconnage et une exploitation non durable des terres, qui placent déjà les populations d'espèces sous une énorme pression. Dans certains cas, les répercussions aux niveaux économique et social sont évidentes. L'extinction au niveau local d'espèces charismatiques peut anéantir des opportunités potentielles de développement touristique basé sur la faune et la flore sauvages par exemple. Des efforts redoublés de conservation au niveau local seront nécessaires afin de renforcer la résilience des espèces au changement climatique, et de protéger et de rétablir les corridors biologiques.

Consciente de l'intérêt fondamental de la préservation de la biodiversité et des milieux, la politique départementale a pour objectifs :

- D'améliorer les connaissances sur la biodiversité et de sensibiliser au patrimoine exceptionnel présent en Ardèche ;
- D'accompagner les acteurs pour assurer l'intégration des enjeux de la biodiversité et de la gestion des ressources à leurs activités ;
- De préserver et valoriser les écosystèmes naturels.

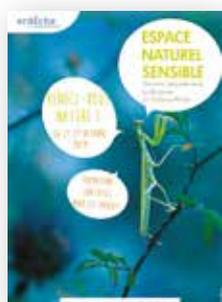
Scénario de changement du climat en Méditerranée



Pourcentage d'espèces pour lesquelles est projeté un risque d'extinction au niveau local d'ici les années 2080. Le tableau expose trois scénarios différents concernant le changement climatique à l'échelle mondiale, avec une modélisation du risque que la dispersion n'ait pas lieu.

Source WWF: <https://www.wwf.fr/nature-climat>

### Actions phares au service du territoire



La politique départementale des ENS a pour objectif de préserver la biodiversité, la géodiversité et les paysages par une politique de maîtrise foncière (acquisition ou conventions) tout en organisant l'ouverture au public des terrains gérés et leur sensibilisation. Le réseau des

sites ENS est représentatif de la nature en Ardèche, c'est à dire de toute la diversité qu'offre notre territoire. Il est facteur d'attractivité territoriale et support de la recherche scientifique.

« Symbole des actions de préservation de la biodiversité, un aiglon royal a vu le jour dans l'Espace naturel sensible des Boutières »

En 2019, plusieurs actions phares ont été réalisées :

- Une convention d'engagement bi-départementale a été signée pour la mise en œuvre d'une démarche « Grand site » sur le massif Gerbier-Mézenc ;
- Une nouvelle zone de préemption de 722 hectares a été créée sur la commune de Malbosc pour contribuer à protéger la forêt de pins de Salzmann ;
- 38 tonnes de déchets ont été extraites du pied du Gerbier-de-Jonc avec une entreprise d'insertion ;
- 14 899 personnes dont 1 772 scolaires ont bénéficié d'actions d'éducation à la nature financées par le Département (animations, conférences, expositions, événements...).

**Un chiffre : 15%** C'est la surface du territoire ardéchois couverte par les 16 sites ENS.

Dir. des politiques territoriales

### La sensibilisation aux économies d'eau

Dans le cadre du CTE, les agents du Pôle eau de la direction des politiques territoriales animent un groupe de travail sur le thème des économies d'eau (partage d'expériences, mise en cohérence des actions, information sur les financements...). Cette action a notamment abouti à une vaste opération d'équipement inédite menée en partenariat avec l'EPTB Ardèche en direction des particuliers, leur permettant d'acquérir du matériel d'économie d'eau et de stockage des eaux de pluies à prix très réduit. À peine deux mois après son démarrage, l'enveloppe de 180 000 € dédiée à l'opération

a été entièrement consommée ! Le contexte climatique et les fortes sécheresses ont certainement participé à la réussite de l'opération.

**Un chiffre : 15 000 m<sup>3</sup>**

C'est le potentiel d'eau économisée grâce aux 230 douchettes, 720 mousseurs pour robinet, 150 sacs économiseurs pour chasse d'eau, 110 compteurs et 800 cuves de récupération des eaux de pluie, distribués à 350 foyers. *Dir. des politiques territoriales*

### La prise en compte des enjeux environnementaux dans les travaux routiers

Pour le Département, les aménagements, l'entretien et l'exploitation de son patrimoine routier s'inscrivent dans une politique de développement durable et de préservation de l'environnement. Des pratiques mises en œuvre permettent d'améliorer la prise en compte de la biodiversité. Une attention particulière est portée sur le recours à des techniques moins consommatrices d'énergie et qui prennent davantage en compte la préservation de la biodiversité et du milieu : l'utilisation de matériaux recyclés froids ou en épaisseur mince, l'entretien des dépendances vertes d'une manière raisonnée (fauchage tardif) et sans produit phytosanitaire, l'emploi raisonné de sel

en viabilité hivernale, l'utilisation de peinture sans solvants, définition d'une politique de gestion des arbres d'alignement qui participent à la régulation thermique grâce à l'ombre du feuillage et à la dépollution par l'absorption du CO<sub>2</sub>... certainement participé à la réussite de l'opération.

**Un chiffre : 10 milliards d'euros**

C'est l'évaluation de la valeur à neuf du patrimoine routier départemental. Il est composé de 3 800 km de routes, 2 200 ponts, 8 800 murs, 7 tunnels, 4 000 km de marquage au sol, 2 900 km de fossés, 442 km de parapets. *Dir. des routes et mobilités*

## Actions phares internes à la collectivité

### Des brebis au Pont d'Arc et au site antique d'Alba-la-Romaine

En 2019, le Département a innové pour l'entretien de certains espaces dont il a la gestion en mettant en place de l'écopâturage. Cette technique permet d'éviter la fauche mécanique dans les espaces paysagers ou naturels. Le Département souhaite expérimenter cette méthode alternative afin de :

- Sensibiliser les publics à la protection de la biodiversité ;
- Travailler avec les éleveurs locaux, participer au soutien à la filière d'élevage ovin et contribuer à mieux fertiliser les sols ;

- Faire cohabiter des activités touristiques et des activités agricoles ;
- Utiliser de façon moindre des engins mécanisés pour l'entretien des surfaces.

**Un chiffre : 15.** C'est le nombre de brebis qui ont élu domicile au Pont d'Arc. *Dir. de la culture SPSAG*





le toit de l'Hôtel du Département. Il s'agit du premier recrutement d'abeilles et de poules au sein de la collectivité ! Elles font le plaisir des petits et même des plus grands. Cette action participe directement à la nécessité de préservation de l'environnement par la diminution des déchets grâce au poulailler et l'augmentation du nombre de pollinisateurs grâce aux ruches. Les abeilles sont arrivées en 2020.

### Des abeilles sur le toit de l'Hôtel du Département et des poules au Foyer de l'enfance

En 2019, les équipes de la Direction de la communication se sont emparées du dispositif Labo de la transition pour présenter 2 projets ambitieux : l'installation d'un poulailler au Foyer de l'enfance et celles de ruches sur

**Un chiffre : 35.**

C'est le nombre de kilos de miel déjà produits par les abeilles sur le toit du Département.

*Dir. de la communication, Dir. de l'enfance, de la santé et de la famille,*

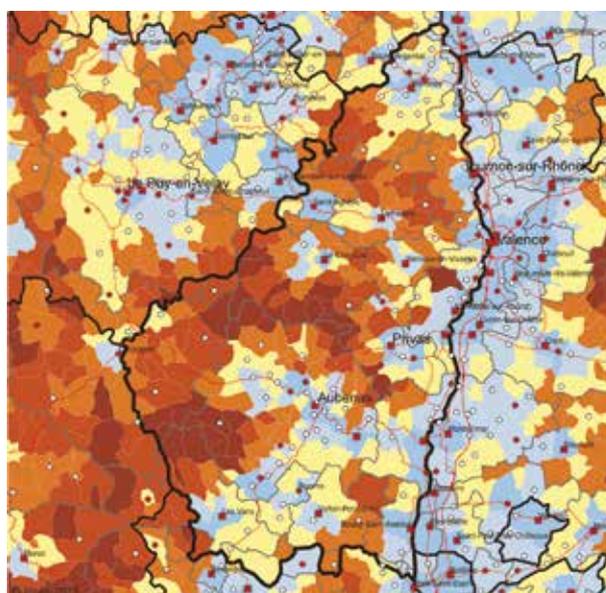
*Dir. de l'immobilier, des achats et des moyens*

## FINALITÉ 3. LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS



### Éléments de contexte et objectifs

Selon le Conseil de l'Europe, la cohésion sociale est « la capacité de la société à assurer le bien-être de tous ses membres, incluant l'accès équitable aux ressources disponibles, le respect de la dignité dans la diversité, l'autonomie personnelle et collective et la participation responsable ». Elle implique de façon générale le renforcement du lien social pour l'ensemble de la population mais aussi, plus spécifiquement, l'inclusion sociale des personnes vulnérables. Les lois de décentralisation ont fait des Départements des acteurs prépondérants du champ social.



#### Panier de la vie courante

Nombre d'équipements du panier présents sur la commune

- de 20 à 22
- de 15 à 19
- de 7 à 14

— Réseau routier principal  
 □ Département  
 □ Bassins de vie

#### Éloignement des communes au panier d'équipements (en minutes)

■ 19,6  
 ■ 14,6  
 ■ 10,2  
 ■ 6,8  
 ■ 4,6

Afin de promouvoir un développement harmonieux sur l'ensemble de son territoire et auprès de tous les Ardéchois, le Département cherche à renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale. Ses politiques visent à :

- Assurer la cohésion du territoire par le développement local, notamment par des aides économiques ou encore à des politiques contractuelles avec les collectivités « à la carte » ;
- Faciliter la communication par le développement d'une mobilité durable ;
- Maintenir les services et améliorer la qualité de vie en déployant les infrastructures numériques, en favorisant l'accès aux soins... ;
- Lutter contre les discriminations, aider les personnes vulnérables et favoriser l'accès à l'emploi ;
- Mener des actions de coopération et de développement solidaire.

## Actions phares au service du territoire

### Des outils au service du développement local

L'action du Département dans notre territoire rural se traduit depuis de nombreuses années par :

- La création d'outils et de ressources mutualisés en matière d'expertises et de conseils. C'est ainsi que le SDEA, le CAUE, l'ADT... ont été créés à l'initiative du Département et permettent à chaque collectivité ou groupement de collectivités adhérant, de bénéficier d'accompagnement et de conseil dans la gestion quotidienne des affaires publiques et des projets de territoire.
- Le dispositif Pass Territoires, outil de soutien aux investissements aux collectivités. Il a vocation à accompagner financièrement les projets structurants au service de la population (eau, économie d'énergie, mobilité, acquisition de foncier agricole et sylvicole,

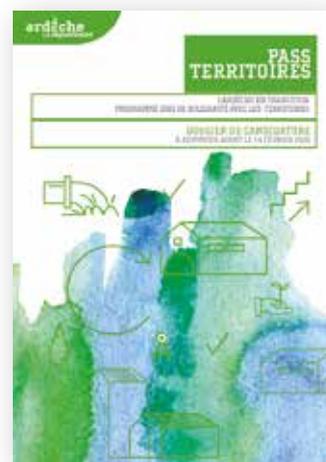
construction d'équipements structurants, création d'activités commerciales et artisanales de première nécessité...).

### Un chiffre :

# 13 M€.

C'est le montant total en 2019, de subventions accordées aux collectivités ardéchoises dans le cadre du dispositif Pass Territoires. Pour un total de 191 projets soutenus.

*Dir. des politiques territoriales*



### Des fermes en transition

En 2019, le Département a conventionné pour 3 ans avec l'association ADDEAR, souhaitant ainsi développer sur le territoire des fermes à caractère d'insertion. L'objectif est de créer 10 fermes à caractère d'insertion en 3 ans, dont :

- Des fermes communales avec une visée d'insertion (lieu d'immersion, de formation...) sur le modèle de la Ferme de Fabrou à Beaumont ;
- Des fermes collectives pouvant développer un projet d'Atelier Chantier d'Insertion (portées par des associations, un partenaire public, ou encore un collectif de chercheurs d'emploi) ;
- Des fermes créées par un porteur de projet en insertion et en recherche d'emploi (bénéficiaire du RSA...).

**Un chiffre : 2.** C'est le nombre de fermes en transition en cours de création à ce jour.

*Dir. de l'action sociale de proximité et de l'insertion  
Dir. des politiques territoriales*

*Aquavore, complexe aquatique d'Annonay, a intégré les clauses sociales pour sa construction*

Ces fermes seront tournées vers l'agriculture biologique, respectant ainsi la terre.



## Le projet de coopération décentralisée SEAUDEL (Soleil et eau pour le développement)

Le Département, le Département de Matam et la Commune de Bokidiawé, soutenus par l'Agence française de développement et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, ont initié dans le cadre de leur coopération le projet SeauDel avec l'accompagnement de ADOS (Ardèche Drôme Ourosogui Sénégal). L'objectif de ce projet est d'équiper deux forages profonds utilisant actuellement un groupe électrogène fonctionnant au diesel par un dispositif solaire. Cette opération permettra de diminuer l'impact sur l'environnement du pompage hydraulique mais aussi de faire baisser le prix de l'eau afin de permettre au plus grand nombre d'y accéder et de développer des activités économiques liées à l'eau, comme le maraichage.

**Un chiffre: 40.** C'est le nombre d'entrepreneurs agricoles concernés par le projet, pour un total de plus de 10 tonnes récoltées. *Dir. de l'éducation, de la jeunesse et de la vie associative - Dir. de la communication*

## Actions phares internes à la collectivité

### Le développement des clauses sociales dans nos marchés publics

Le Département réalise les opérations de construction, aménagement, maintenance et gestion technique des locaux et assure des prestations techniques pour ses sites départementaux. Attribuant de nombreux marchés publics annuellement, le Département est un acteur économique majeur du territoire ardéchois. Conscients de l'enjeu sous-jacent qu'est le développement durable, les services cherchent à donner une dimension sociale et environnementale aux marchés publics. Ainsi, dans le cadre des travaux, la Direction de l'immobilier, des achats et des moyens demande à des entreprises

attributaires de marchés de réserver une partie du temps de travail du chantier à l'insertion. En 2019, cela a notamment été le cas pour la restructuration du collège Les Perrières à Annonay et du collège Les 3 Vallées à La Voulte ou pour la rénovation thermique de l'Hôtel du Département à Privas.

**Un chiffre: 18 875.** C'est le nombre d'heures effectuées par des personnes en insertion sur les chantiers départementaux.

*Dir. de l'immobilier, des achats et des moyens  
Dir. de l'action sociale de proximité et de l'insertion*

### L'accueil d'apprentis et de volontaires en service civique

Conscient de l'importance de l'apprentissage dans les parcours de jeunesse – il permet de découvrir le monde du travail et d'obtenir un diplôme doté d'une employabilité reconnue, le Département vise, par diverses mesures, à relancer l'intérêt des jeunes pour une orientation vers l'apprentissage des métiers.

En tant que collectivité locale, le Département est habilité à conclure des contrats d'apprentissage, et il use de cette faculté.

**Un chiffre: 12.** C'est le nombre de personnes accueillies en contrat d'apprentissage au sein de la collectivité départementale.

*Dir des ressources humaines*



## FINALITÉ 4. L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



### Éléments de contexte et objectifs

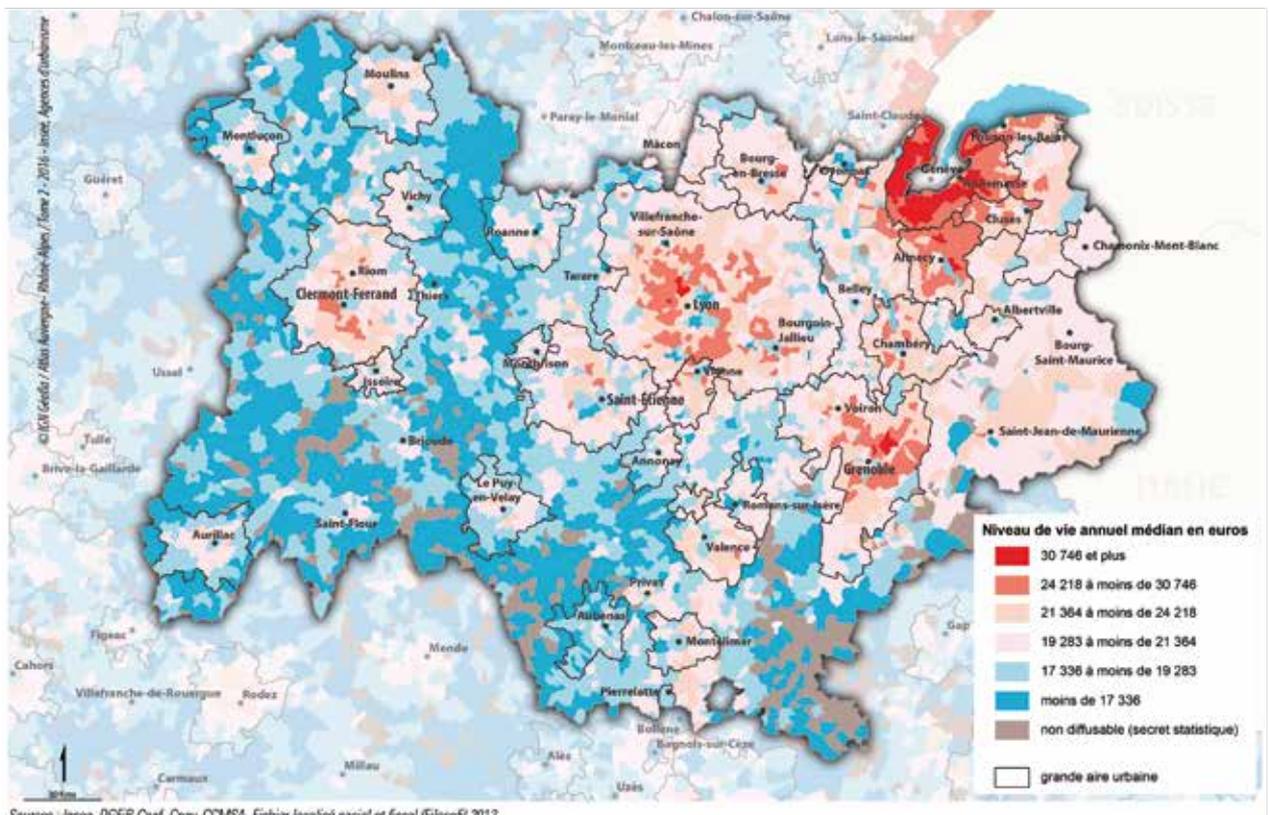
En 2015, les Nations Unies évoquaient dans leur rapport *The Effects of Climate Change on the Full Enjoyment of Human Rights* : « *Un environnement sûr, propre, sain et durable est indispensable pour la pleine jouissance des droits de l'homme, y compris les droits à la vie, à la santé, à la nourriture, à l'eau et au logement, entre autres...* ».

Les politiques mises en œuvre par le Département relatives à cette finalité sont nombreuses et transverses. Elles englobent des actions de solidarité et des politiques de développement du territoire en faveur de l'éducation, de la culture, de la jeunesse, des sports, de la politique de la ville, de la vie associative ou encore l'aide aux communes...

Parce que l'être humain se construit tout au long de sa vie, le Département attache particulièrement d'importance à mettre en œuvre des politiques volontaristes et ambitieuses, qui visent à :

- Satisfaire les besoins essentiels pour tous : logement, eau potable, santé, environnement, culture... ;
- Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'égalité entre les Femmes et les Hommes ;
- Éduquer et former tout au long de la vie ;
- Accéder à des pratiques sportives, culturelles et de loisirs adaptées à tous les publics.

Source : Atlas INSEE Auvergne-Rhône-Alpes 2019



## Actions phares au service du territoire

### Une Solidarité en chantier

Pour faciliter l'accès et le maintien dans le logement, le Département et ses partenaires ont créé le Fonds unique logement (FUL). L'accès au logement en Ardèche est l'une des principales difficultés rencontrées par les ménages les plus démunis. En 2019 le FUL a soutenu le déploiement de l'action « Une Solidarité en Chantier » des Compagnons Bâisseurs. Après une phase d'expérimentation sur la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas, l'action s'est étendue au quartier Nouvel Horizon de Privas. Des animations collectives, chantiers solidaires, dépannages pédagogiques et même une pièce de théâtre se sont organisés autour des habitants et structures sociales de proximité, avec l'appui notamment d'un « Bricobus », une outillière mobile. Ce projet contribue au développement d'une dynamique de proximité par des actions d'auto réhabilitation accompagnée. Il vise l'amélioration du logement des ménages accompagnés pour favoriser son appropriation, le développement et le partage des savoir-faire, le tissage d'un réseau d'habitants et d'acteurs locaux.

**Un chiffre: 3 658.** C'est le nombre d'aides du FUL accordées en 2019 pour 2 663 ménages.

*Dir. de l'action sociale de proximité et de l'insertion*

### La promotion de l'égalité femmes/hommes

Au cœur des priorités du Département, l'égalité femmes-hommes est intégrée de façon transversale à toutes ses politiques publiques. Par exemple une journée de rencontre entre agricultrices a été organisée en 2019 à MuséAI sur le thème de la reconnaissance des femmes dans le monde agricole (témoignage de leur métier, échanges de bonnes pratiques...). Cela à l'occasion de la journée des droits de la femme.

**Un chiffre: 12.** C'est le nombre d'agricultrices qui étaient présentes à MuséAI durant la journée des droits des femmes. *Dir. des politiques territoriales - Dir. de la culture*

### La Semaine verte : l'accès du plus grand nombre à la pratique sportive

Dans le cadre du programme coordonné de prévention de la perte d'autonomie 2016-2019, il est prévu de développer des solutions innovantes de communication et d'information auprès des seniors. Dans ce contexte, le service des sports et celui de l'autonomie du Département de l'Ardèche se sont associés pour l'organisation d'un événement à destination des personnes âgées à l'occasion de la « semaine verte ». Un projet transversal qui a permis de réunir deux politiques publiques portées par le Département de l'Ardèche : l'aide aux personnes âgées et le sport dans une logique inclusive.

L'objectif était de :

- Favoriser les rencontres entre clubs 3<sup>e</sup> âge/ associations d'aide aux personnes âgées et acteurs du sport et de l'activité physique adaptée ;
- Participer à l'émergence de projets d'activités physiques régulières ;

- Faire connaître les activités physiques et sportives adaptées à tous les âges et leur rôle positif sur la santé ;
- Permettre aux personnes de tester les différentes activités de prévention proposées sur le territoire.

Un match de « foot en marchant » haletant a par exemple été organisé, lors duquel des hommes et des femmes tous âgés de plus de 70 ans s'affrontaient sans retenue !



**Un chiffre: 600.** C'est le nombre de seniors qui ont participé à la journée dédiée de la Semaine verte.

*Dir. des politiques territoriales - Dir. de l'autonomie, des personnes âgées et des personnes handicapées*

## Actions phares de la collectivité

### La formation des agents du Département

La politique des ressources humaines vise à soutenir les projets mis en œuvre par la collectivité sous le prisme de l'accompagnement des agents et de leur encadrement. Avec 1800 collaborateurs exerçant dans plus de 100 métiers différents, le Département doit s'assurer de l'adaptation des compétences et du développement de nouveaux savoirs, facteurs de la qualité et de l'efficacité du service public départemental. Les nouvelles politiques d'envergure lancées par la collectivité ont ainsi aussi leur pendant en termes de formations des agents. Par exemple, la DRH a accompagné la démarche Mon collège s'engage avec des formations dédiées :

- utilisation d'auto-laveuses et centrales à eau ozonée ;
- utilisation des kits microfibrilles pour la pré-imprégnation avec les produits BVS (bicarbonate vinaigre savon) ; formation des chefs cuisiniers à la cuisson basse température...

L'objectif est de créer les conditions de la motivation et de la montée en compétences des agents départementaux travaillant au service des Ardéchois.

**Un chiffre : 5 885.** C'est le nombre de jours de formation suivis par les agents départementaux en 2019. *Dir des ressources humaines*



### Le développement du télétravail

Le Département offre la possibilité aux agents de télétravailler partout sur le territoire. Cela jusqu'à 2 jours par semaine, si l'agent présente une fiche de poste dont une partie des missions peut être exercée à distance grâce aux technologies de l'information et de la communication. La DSIUN fournit par ailleurs, en appui, un pack matériel aux télétravailleurs. Le télétravail au sein de la collectivité constitue un choix innovant et contribue à la réalisation de ses engagements en matière de qualité de vie au travail et de préservation de l'environnement.

En effet, le télétravail permet :

- Un bien-être des agents grâce à la réduction des temps et coûts de transport (et donc de la fatigue et du stress) ;
- Une plus grande souplesse dans l'organisation personnelle du travail, et une autonomisation ;
- La réduction du bilan carbone de la collectivité, en cohérence avec les ambitions du Département en matière de transition écologique ;
- La participation à la modernisation de l'administration dans ses méthodes et son organisation du travail, en cohérence avec la stratégie numérique portée par le Département



**Un chiffre : 115.** C'est le nombre de télétravailleurs départementaux en 2019.

*Dir des ressources humaines  
Dir. des systèmes d'information et des usages numériques*



## FINALITÉ 5. UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES



### Éléments de contexte et objectifs

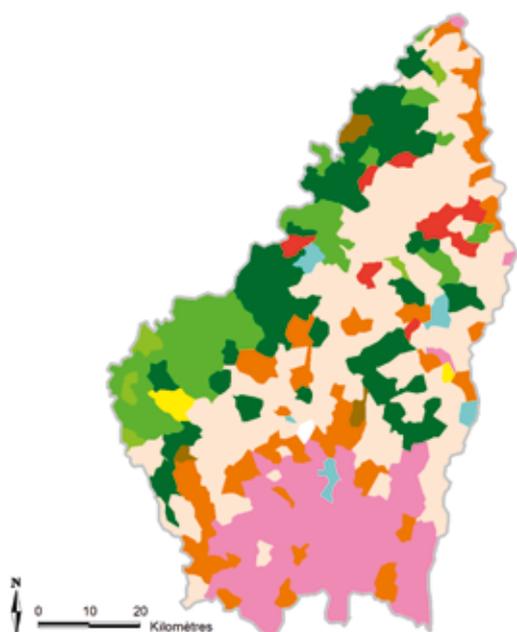
À l'heure où les modes de production et de consommation sont remis en question dans leurs impacts sociaux et environnementaux, il devient essentiel de penser l'économie pour qu'elle génère de l'emploi local, qu'elle soit plus durable, moins émettrice de gaz à effet de serre et de déchets.

Le Département, conscient de ces enjeux, agit en ce sens, pour :

- Soutenir les éco-activités, notamment à travers le tourisme durable et les modes de production et consommation responsables notamment agricoles ;
- Accompagner l'innovation dans les filières économiques ;
- Promouvoir l'économie circulaire, les écolabels... ;
- Soutenir l'émergence de projets numériques innovants.

*"Pays délaissé il y a quarante ans par le développement économique productiviste, [l'Ardèche] fait figure aujourd'hui de « réserve de biodiversité » alimentaire".*

Gilles Fumey



#### PRODUCTION AGRICOLE EN ARDÈCHE

- département
- grandes cultures
- maraîchage et horticulture
- viticulture
- cultures fruitières et permanentes
- bovins lait
- bovins élevage et viande
- bovins lait, élevage et viande combinés
- ovins, caprins et autres herbivores
- élevage hors sol
- polyculture et polyélevage

- 2<sup>e</sup> producteur national de châtaigne
- 2<sup>e</sup> producteur de lait de chèvre de la région (en hl de lait/an)
- 3<sup>e</sup> département viticole de la région (en SAU)
- 3<sup>e</sup> producteur de fruits de la région (en SAU)
- 4<sup>e</sup> département producteur de viande ovine (en t de carcasses)



## Actions phares au service du territoire

### Le projet Mon collègue s'engage : un service public de restauration avec des objectifs de qualité, d'égalité et de développement durable

Le Département souhaite que les collèges deviennent un exemple de consommation locale et saine pour s'inscrire dans la transition écologique.

Le projet « Mon collègue s'engage » vise à améliorer la qualité des repas des collégiens et réduire l'impact écologique de leur production et de leur consommation.

Il se décline à travers 4 axes thématiques :

- Favoriser l'achat de produits locaux (50 % de produits locaux et 25 % de produits bio ou sous signe de qualité) grâce à un groupement d'achat alimentaire ardéchois ;
- Valoriser le savoir-faire dans les cuisines des collèges, avec la départementalisation de menus « événementiels » à partir de produits locaux, l'équipement des cuisines des collèges pour favoriser le « fait-maison », l'intervention de diététiciens sur le bien manger... ;
- Lutter contre le gaspillage alimentaire et favoriser la réduction et la valorisation des déchets, avec la valorisation des déchets alimentaires (compostage, équipement en tables de tri), la suppression de l'utilisation du plastique... ;

- Cuisiner et prendre les repas dans le respect de l'environnement et des personnes, avec une action « bienvenue au restaurant » (ambiance sonore et visuelle) et une action sur les produits d'entretien (utilisation du bicarbonate/vinaigre/savon noir pour l'entretien général, équipement en auto-laveuses, nettoyeurs vapeur d'eau...).

**Un chiffre : 17.** C'est le nombre de collèges engagés dans la démarche pour l'année 2019-2020.

*Dir. de l'éducation, de la jeunesse et de la vie associative  
Dir. des politiques territoriales*





### Exposition « pierres voyageuses »

#### L'exposition itinérante « Pierres voyageuses »

Le Pôle archéologique départemental MuséAl a lancé une exposition itinérante « Pierres voyageuses », qui traite des réemplois dans l'architecture des villages ardéchois. Il faut dire que depuis les premières grandes constructions, le remploi de matières premières constitue un moyen avantageux de bâtir. Que ce soit pour faire des économies ou par facilité d'acheminement, les populations à proximité de bâtiments démolis ont longtemps récupéré des éléments pour les intégrer dans de nouvelles constructions. Ces bâtis plus récents portent ainsi une trace de monuments et de vies aujourd'hui disparus.

Ce projet s'intègre dans la démarche de transition engagée par le Département à travers :

- Une scénographie écoresponsable valorisant des partenaires locaux ainsi que des matériaux récupérés ;
- L'itinérance qui conduit à réduire les déplacements des visiteurs éloignés ;
- Une sensibilisation au patrimoine de proximité et au besoin de réutiliser les ressources, en particulier dans l'industrie de la construction...

**Un chiffre : 28.** C'est le nombre de réemplois dénichés après plusieurs semaines d'investigations pour l'exposition. *Dir. de la culture*

#### La journée « Trucs et Astuces pour consommer différemment »

En 2019, la Direction de l'action sociale de proximité et de l'insertion a lancé la 1<sup>re</sup> édition de la journée « Trucs et Astuces pour consommer différemment ». L'objectif : proposer une journée de sensibilisation aux écogestes pour trouver des solutions de consommations qui soient plus favorables à la préservation de l'environnement.

Cette initiative permet de :

- Valoriser les savoir-faire et compétences des publics accompagnés (création de produits...);
- Favoriser le lien social et les solidarités (partage de connaissances...);

- Amorcer une réflexion partagée sur un mode de consommation durable (utilisation de produits locaux...);
- Créer des alternatives à la réponse aides financières.

4 collectifs ont émergé suite à la journée de sensibilisation. Face à ce succès, une seconde édition est prévue pour 2020.

**Un chiffre : 45.** C'est le nombre de participants à la 1<sup>re</sup> édition de la journée « Trucs et Astuces pour consommer différemment ».

*Dir. de l'action sociale de proximité et de l'insertion*

## Actions phares internes à la collectivité

### La construction de bâtiments départementaux exemplaires

Le Département mène une politique volontariste en matière de qualité de ses bâtiments, notamment énergétique. Le Foyer de l'enfance à Privas, le collège des Vans ou encore la cité scolaire de Saint-Cirgues-en-Montagne témoignent de cet engagement par l'intégration de matériaux et de procédés innovants et performants : toitures végétalisées, chaudière à bois, ossature bois, centrale photovoltaïque... Depuis 2000, le Département s'inscrit dans une démarche d'anticipation de la réglementation thermique. Il souhaite conforter cette avance, par un travail de veille, de suivi et de coordination avec l'ensemble des acteurs du bâtiment et des filières énergétiques (bois par exemple).

En 2019, les études de la construction d'un nouveau collège et d'une salle de sport intercommunale à Joyeuse ont été menées. Le nouveau collège aura une capacité de 300 élèves sur plus de 6000 m<sup>2</sup> de bâti. Le projet présente une architecture compacte offrant une volumétrie uniforme, sur deux niveaux avec un soubassement en béton armé et une élévation en ossature bois. Les essences de bois proposées seront labellisées « Bois des territoires du Massif central » ou équivalents et la plupart des matériaux utilisés sont biosourcés et présents sur le territoire Rhône-Alpes Auvergne. Les bâtiments seront chauffés à partir d'une chaudière à granulés bois commune et les eaux de pluies seront déversées dans les terrains à proximité et non rejetées dans les égouts. La livraison de l'ouvrage est prévue pour février 2022.



Projet du nouveau collège de Joyeuse

Un chiffre: **10 M€.**

C'est le coût du nouveau collège de Joyeuse.

*Dir. de l'immobilier, des achats et des moyens*

### Toujours plus de dématérialisation

En 2019, la Direction des finances a mené à bien la finalisation de son projet de dématérialisation des pièces justificatives et comptables. Ce sont ainsi toutes ces différentes pièces comptables qui ont été transmises de façon dématérialisée à la paierie départementale. Autant de papier non consommé !

Un chiffre: **54 000.**

C'est le nombre de mandats émis de façon

dématérialisée en 2019. *Dir. finances appui conseil*



# 04 L'ACTION DU DÉPARTEMENT:

UNE CONTRIBUTION DIRECTE AUX  
5 FACTEURS DE LA GOUVERNANCE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

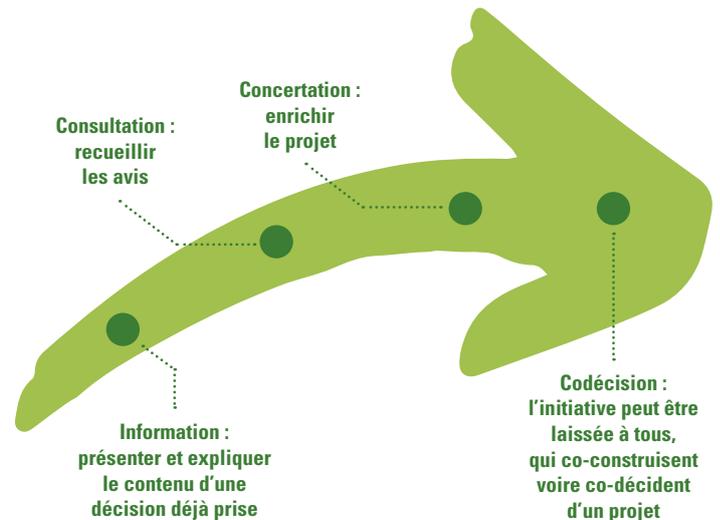


## FACTEUR DE LA GOUVERNANCE 1. LA PARTICIPATION DES ACTEURS



### Éléments de contexte et objectifs

En 1998, la Convention d'Aarhus a servi de signal fort en liant environnement et participation citoyenne au service d'une nouvelle « démocratie environnementale ». Aujourd'hui, les réflexions et expériences menées par de nombreux acteurs de la transition écologique et solidaire viennent la conforter. La transition écologique et solidaire doit donc être une transition démocratique. L'échelon local est le terrain privilégié pour favoriser une mobilisation efficiente des citoyens.



Pour le Département, impliquer les citoyens permet d'atteindre deux objectifs :

- Renforcer la cohésion territoriale et le sentiment d'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire, en mobilisant, écoutant et faisant participer les habitants ;
- Associer pour accélérer l'appropriation citoyenne des actions de transformation, en donnant la parole dans la phase d'élaboration, dans la dynamique d'animation et en communiquant et sensibilisant tout au long de la vie d'un projet, afin d'aller vers plus d'inclusion citoyenne et pour faire émerger des solutions qui n'avaient alors jusque-là pas été envisagées.

Pour une mobilisation efficiente, le Département a choisi d'adopter une position maximaliste. Il passe du stade de la simple information/consultation, au processus de codécision. Cela pour offrir un rôle aux citoyens dans la construction d'un futur désirable, les rendre actifs et responsables de l'avenir du territoire.

### Une action phare

#### Le projet Ajir: pour et avec les jeunes

Le projet AJIR - Ardèche, Jeunesse, Innovation, Ruralité - piloté par le Département, rassemble une cinquantaine de partenaires de toute l'Ardèche (communes, communautés de communes, associations...) autour d'une ambition commune : construire avec les jeunes des projets et des politiques publiques qui répondent à leurs besoins et leurs attentes pour leurs territoires.

L'objectif ? Rendre les jeunes auteurs de leurs parcours de vie et construire un territoire où la ruralité est synonyme de modernité et d'avenir.

Au travers de nombreux projets, les collectivités s'engagent pour les jeunes ardéchois, autour de thématiques variées : le logement, l'emploi, la mobilité, la création d'entreprise, la valorisation de leurs compétences, l'accès à l'information et aux services, l'engagement et l'expression des jeunes, l'accompagnement de projets...



En 2019, dans le cadre du projet AJIR, ont été lancées les AJIRAS territoires. Ils visent à :

- Recueillir l'expression des jeunes sur ce qui va ou ne va pas sur leur territoire ;
- Leur permettre de comprendre le contexte et le fonctionnement des politiques publiques, de faire des propositions, de donner envie aux jeunes de se mobiliser et d'agir sur leur territoire afin de changer les situations qui font problème pour eux (rencontre des décideurs, actions collectives...).

La jeune génération est un acteur essentiel de la transition écologique : c'est elle qui nous pousse à agir dès maintenant.



**Un chiffre: 28.** C'est le nombre d'AJIRAS qui ont été réalisés fin 2019, avec 240 jeunes rencontrés.

*Dir. de l'éducation, de la jeunesse et de la vie associative*

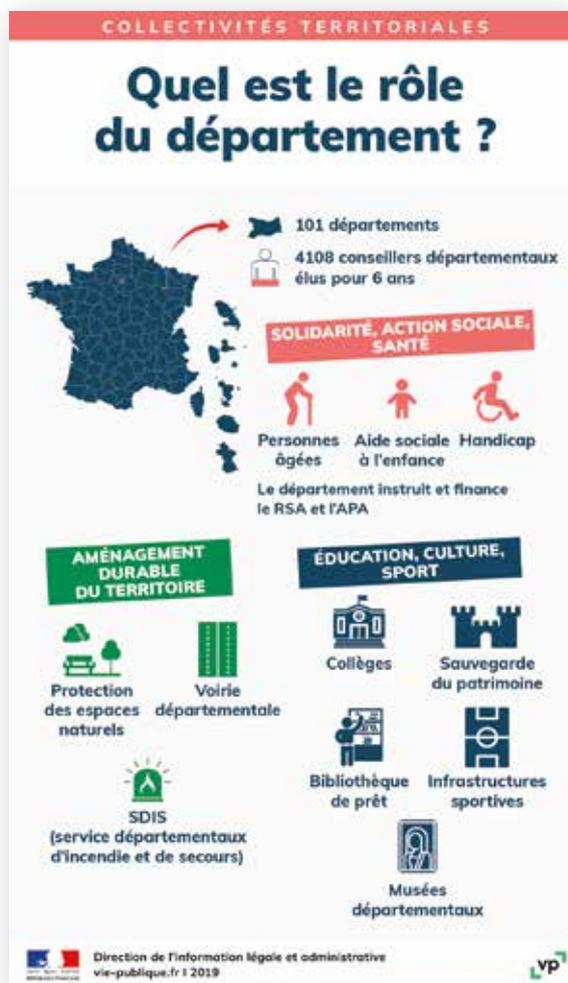
## FACTEUR DE LA GOUVERNANCE 2 ET 3. L'ORGANISATION DU PILOTAGE ET LA TRANSVERSALITÉ

### Éléments de contexte et objectifs

Le Département, en tant que collectivité cheffe de file de nombreuses politiques, telles que l'aménagement et le développement du territoire, les routes et les mobilités, l'action sanitaire et sociale, les aides en faveur des communes ou des associations... s'attache à associer les différents acteurs du territoire pour organiser la conduite de ses politiques diverses et variées.

En matière d'organisation du pilotage et de transversalité, le Département a pour objectifs :

- De promouvoir un pilotage partenarial de l'ensemble des projets qu'il soutient ou met en œuvre, ou de participer aux processus participatifs engagés par d'autres acteurs ou collectivités ;
- De participer au pilotage du déploiement du développement durable sur le territoire, au travers notamment de l'animation du Contrat de transition écologique ;
- D'assurer une organisation des services notamment en mode projet, qui permette aux agents le traitement de sujets transverses.



## Une action phare

### Le Laboratoire d'innovation sociale et la Maison de la transition de la Boissine

En 2019, le Département a proposé de créer un centre de ressources et de formations « Maison de la transition et Laboratoire d'innovation sociale » dans le site de La Boissine, niché au cœur d'un Espace naturel sensible à La Voulte.

Le site a vocation :

- D'accueillir des agents, des scolaires, des résidences d'artistes, des résidences scientifiques (fouilles paléontologiques), et de valoriser les actions « transition » du Département ;
- De se transformer en Laboratoire de l'innovation sociale pour constituer un outil d'accompagnement au changement, d'expérimentation, de partage, de veille et d'évaluation dans la mise en œuvre du plan de lutte contre la pauvreté. Il constituera un incubateur permettant au Département de penser de nouvelles pratiques d'accompagnement social, de nouvelles modalités de coopération entre professionnels et usagers pour mieux répondre aux besoins sociaux ;
- D'intégrer de la formation dans le domaine du numérique et après quelques mois d'expérimentation, de devenir un « laboratoire de créativité » et de design de politique publique ;

- De continuer à être un lieu ressource de la politique des espaces naturels sensibles (ENS) du Département et de favoriser l'accueil des jeunes en proposant un programme d'animations à destination des scolaires. Le site est également ouvert au grand public pour des manifestations comme la fête de la nature, la fête de la science, des journées du patrimoine, les journées archéologiques, la semaine verte...

Il s'agit d'un bel exemple de la capacité de la collectivité à innover, à inclure des partenaires extérieurs dans ses projets, et à faire collaborer de multiples acteurs et/ou services entre eux.



Exposition dans le site de la Boissine

**Un chiffre: 35.** C'est le nombre d'hectares sur lesquels s'étend le domaine de la Boissine. Cet écrin de verdure qui abrite un gisement fossilifère mondialement connu, a été exploité pour ses mines de fer au 19<sup>e</sup> siècle et a aussi connu un passé agricole. Il a été acquis par le Département en 2005.

*Dir. Général adjointe solidarités - Dir. des politiques territoriales - Dir. des systèmes d'information et des usages numériques*



## FACTEUR DE LA GOUVERNANCE 4 ET 5. ÉVALUATION ET STRATÉGIE D'AMÉLIORATION CONTINUE

### Éléments de contexte et objectifs

Le Département a une volonté affirmée de tendre vers toujours plus de performance à travers l'évaluation de ses politiques. Bien que complexe, l'évaluation des politiques publiques est indispensable à plusieurs titres :

- Pour rendre des comptes aux habitants et renforcer la confiance dans l'action publique en montrant son efficacité (atteindre les objectifs fixés) et son utilité (changer effectivement la situation des habitants et du territoire) ;
- Pour valider la pertinence de l'action menée selon l'évolution de la situation ;
- Pour plus de cohérence dans la répartition des moyens humains et financiers ;
- Pour plus d'efficacité (résultats atteints rapportés aux moyens mis en œuvre) dans un contexte budgétaire contraint et incertain pour les collectivités.

Au titre de l'évaluation et de la stratégie d'amélioration continue, le Département veille à :

€

- Inscrire l'action départementale dans une démarche d'amélioration continue globale ;
- Favoriser la généralisation d'une culture de l'évaluation en interne et avec les partenaires extérieurs ;
- Sensibiliser les agents en matière de développement durable et promouvoir le partage de connaissances en la matière.

### Action phare

#### Un service dédié à l'évaluation et au contrôle de gestion

Le Département est en recherche permanente d'amélioration et d'optimisation de son action. Constituant une aide à la décision, les missions portées par le service pilotage, conseil en gestion, et évaluation de la collectivité sont un des leviers de cette volonté. Ainsi, les interventions de ce service ont notamment permis en 2019 à 10 services d'améliorer leur efficacité en termes d'organisation et de gestion de leurs activités, alliant ainsi la recherche de qualité du service rendu aux usagers et la bonne gestion de l'argent public (développement ou perfectionnement d'outils de gestion, mise en place de tableaux de bord, analyses organisationnelles ou de processus...).



**Un chiffre: 10.** C'est le nombre de services auprès desquels le service pilotage, conseil en gestion, évaluation du Département est intervenu. *Serv. pilotage, conseil en gestion, évaluation*

## CONCLUSION

Conscient des réalités du territoire et convaincu de sa responsabilité pour un avenir durable, le Conseil départemental de l'Ardèche inscrit pleinement la mise en œuvre de ses compétences obligatoires et de ses politiques volontaristes dans les enjeux et les finalités du développement durable.

La collectivité entend notamment développer une exemplarité dans cette démarche et entraîner dans son sillage toutes les collectivités infra-départementales. La trentaine d'actions présentées et développées dans ce rapport en est le reflet non-exhaustif. Leur diversité témoigne de la diffusion du développement durable dans toutes nos politiques.

D'une simple sensibilisation aux gestes vertueux, jusqu'à l'innovation dans nos politiques publiques, telles les gouttes d'eau portées par le colibri, chaque action compte pour préserver notre environnement et assurer une qualité de vie saine aux Ardéchois.

**Laurent UGHETTO**, *Président du Conseil départemental de l'Ardèche*



# RD

20  
19

## RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



**ardèche**  
LE DÉPARTEMENT



[ardeche.fr](http://ardeche.fr) - 0 801 900 007 (appel gratuit)

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette  
BP 737 - 07007 Privas cedex - [contact@ardeche.fr](mailto:contact@ardeche.fr)